



Ingrid Betancourt, Citoyenne d'honneur de la ville de Sevrans*, est otage des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) depuis 4 ans.

* délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2004

ÉDITO



JEAN-FRANÇOIS BAILLON
DEUXIÈME ADJOINT
AU MAIRE DE SEVRAN
DÉLÉGUÉ AU COMMERCE
ET À L'ARTISANAT

Sevrans : ne pas oublier l'urgence sociale

Cinq mois après la crise des banlieues, si le calme est revenu dans nos cités, on aurait tort de penser qu'il ne s'agissait que d'un phénomène saisonnier sans lendemain. Après le NON au référendum du 29 mai dernier qui a montré la défiance des électeurs vis-à-vis de la politique ultra-libérale menée par ce gouvernement de droite, cette révolte des quartiers a, à son tour, révélé la totale perte de confiance d'une partie de la jeunesse envers la classe politique en général, cette fois gauche et droite confondues.

Les solutions à mettre en œuvre pour résoudre cette crise sociale d'une profondeur insoupçonnée sont à la hauteur de la gravité de ce malaise. Pour renouer le dialogue et restaurer la confiance, il faut, entre autres mesures d'urgence : lutter contre l'échec scolaire, traquer les discriminations, notamment à l'embauche, sortir d'une logique répressive fondée sur la peur, assurer la présence et la qualité des services publics, redonner la priorité à la prévention et à la police de proximité. Il faut redonner confiance dans l'action politique en s'attaquant concrètement à la pauvreté, au chômage, à la précarité et à l'exclusion.

Et ce ne sont certes pas les réformes annoncées par Villepin et Sarkozy qui vont dans ce sens : l'apprentissage dès 14 ans comme remède à l'échec scolaire, le nouveau contrat première embauche pour lutter contre la précarité, la remise en cause des ZEP, les coupes claires dans les budgets de l'éducation nationale, ou encore

(suite de l'éditorial page 4)

Le CPE ou « Comment précariser l'emploi »

Dans le cadre de la "Loi sur l'égalité des chances", présentée comme un remède à la crise des banlieues et à la fracture sociale, le gouvernement tente d'imposer pour les jeunes de moins de 26 ans un nouveau type de contrat de travail précaire. Pain béni pour le MEDEF et les employeurs qui se plaignent de ne pas pouvoir embaucher à cause de charges trop lourdes (malgré les 21 milliards d'euros d'exonération et les avantages fiscaux accordés en 2006), ce nouveau contrat ne comporte aucune période d'essai.

Les "bénéficiaires" de ce contrat pourront être licenciés à tout moment sans aucune justification et sans aucune obligation de motiver ce renvoi.

Pire, le CPE ne s'appliquera pas



seulement à la première embauche, mais concernera toutes les embauches successives de tous les jeunes de moins de 26 ans. Ainsi un jeune à la recherche d'un premier emploi pourra attendre l'âge de 28 ans pour bénéficier éventuellement d'un travail stable avec un contrat de longue durée.

Quelle belle invention pour lut-

ter contre l'exclusion et la précarité!

CPE, CNE, apprentissage à 14 ans, et toutes les mesures d'inspiration ultra libérale que ce gouvernement impose contre la volonté d'une majorité de citoyens, dans le seul but de satisfaire ses alliés du patronat et des multinationales, autant d'atteintes systématiques aux droits des salariés et au Code du travail, dont on fête pourtant cette année le centenaire. On ne s'étonnera pas que, dans ce contexte, on n'assiste pas à de grandes célébrations de cet anniversaire symbolique, pas plus que n'a été fêté dignement le centenaire de la Loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

JEAN-FRANÇOIS BAILLON

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et l'Écologie urbaine

Une séance exceptionnelle du Conseil municipal était consacrée le mardi 14 mars dernier à l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme, dont l'élaboration avait été initiée en 2004. Après une période de quelques mois qui sera notamment consacrée à une phase d'enquête publique entre le mois de juin et la fin juillet, le PLU viendra en remplacement du traditionnel Plan d'occupation des sols (POS) et encadrera le développement du territoire en définissant les règles de constructibilité, par exemple à travers l'instruction des permis de construire.

Au cœur de ce dispositif, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), institué par la Loi Solidarité et renouvellement urbain, dite Loi "SRU", a permis de définir les grandes orientations de ce projet de ville, à partir desquelles sont ensuite élaborés les différents règlements d'urbanisme.

Sous l'impulsion de nos élus en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique, c'est une démarche inspirée de celle de "l'Agenda 21"

qui a été retenue pour l'élaboration de ce document. La démarche Agenda 21, qui trouve son origine au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, est un ensemble de recommandations concrètes pour le XXI^e siècle issues du concept de développement durable et qui repose sur trois piliers fondateurs : l'action économique (équitable et solidaire), le développement social (participatif) et la gestion économe des ressources naturelles (environnement durable).

Décliné au niveau des villes et collectivités, "l'Agenda 21 local" permet d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'actions à l'échelon de la collectivité locale. C'est ainsi que, parmi les 21 champs d'action identifiés pour le développement durable des territoires, les domaines suivants ont été considérés comme prioritaires pour Sevrans dans le cadre du PLU : urbanisme, logement, haute qualité environnementale des bâtiments, commerce, transports, déchets, énergie.

À travers la mise en œuvre du PLU et du projet de développement urbain, on pourra retrouver ces notions fondamentales que

sont le management environnemental, la répartition équitable des ressources, la solidarité ou la protection de l'environnement et du cadre de vie.

Ce dispositif est bien sûr applicable à l'ensemble du territoire de la ville et à ce titre prend en compte la diversité des aménagements prévus sur le site KODAK. À partir du projet retenu à l'issue des études de définition (qui était présenté par le cabinet Ferrier-Laverne), nos élus continueront de travailler en étroite concertation avec les habitants et le groupe de travail "Sevrans Nouveau quartier Sud".

C'est ainsi que les multiples potentialités d'aménagement des terrains offertes sur cette ancienne friche industrielle nous donneront l'occasion de mettre en œuvre de manière concrète les recommandations déclinées par l'Agenda 21 local.

JEAN GRUNENWALD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS ET À LA QUALITÉ DE VIE
MARTINE PEARRON, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION URBANISME

Délinquant à 3 ans

La dernière trouvaille de Sarkozy

Après l'introduction des policiers dans les collèges, l'appel à la délation des travailleurs sociaux pour les familles en difficulté, ou le renforcement du pouvoir des maires pour suspendre les allocations aux familles d'enfants difficiles, voici la dernière trouvaille de Sarkozy pour blinder son "Plan de prévention de la délinquance".

Elle est superbe, cette idée et va tout à fait dans le sens du concept humaniste de l'égalité des chances. Il suffit de **dépister avant 36 mois** (après, ça doit être irrécupérable) les symptômes tels que: "indocilité, hétéro agressivité, faible contrôle émotionnel, impulsivité, indice de moralité bas...", qui sont, comme chacun le sait, et surtout les psychologues, des signes indéniables d'un comportement de délinquant 15 ou 20 ans plus tard.

Les professionnels sont invités à repérer des facteurs de risque prénataux et périnataux, génétiques, environnementaux et liés au tempérament et à la personnalité. Il faut déceler quasiment dès la naissance "des traits de caractère tels que la froideur affective, la tendance à la manipulation, le cynisme".

Cautionnées par une expertise soi-disant scientifique de l'INSERM, ces propositions introduisent le risque évident de dérive

vers une détection systématique d'enfants "agités" dans les crèches, les écoles maternelles, au prétexte d'endiguer leur délinquance future et de transformer ces lieux d'accueil et d'éducation en lieu de traque aux yeux des parents.

Comme plan de prévention de la délinquance, ce serait plutôt 1984 et Big Brother, ça fait peur!

Enseignants, psychologues, travailleurs sociaux se mobilisent

contre ce projet. Vous pouvez voir le texte complet de l'appel et signer la pétition en ligne sur le site:

<http://www.pasde0deconduite.ras.eu.org/index.php>

TÂN TRAN, MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES ET À LA SOLIDARITÉ

DANIEL CHATELUS, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

OGM: encore un recul du gouvernement

Le 7 février, un sondage commandé par Agir pour l'Environnement nous apprend que 74 % des Français souhaitent une interdiction des cultures OGM.

Le 8 février, le gouvernement adopte en Conseil des ministres un projet de loi, préparé dans le secret des cabinets, qui tourne le dos à leurs attentes. Cherchez l'erreur!

Que propose le texte? Une banalisation des cultures d'OGM en plein champ, autorisées sans déclaration préalable, au mépris des risques de contamination de cultures non OGM. La mise en place d'un fonds de garantie géré par l'État, puisqu'aucun assureur n'accepte de couvrir ce type de risque. Un rappel à l'ordre, avec un alourdissement des peines qui frappent les faucheurs volontaires, dont le combat est pourtant aujourd'hui reconnu par les tribunaux.

Le projet de loi ne répond à aucune des questions qui intéressent les citoyens. Comment garantir la liberté de choix des consommateurs? Comment empêcher la pollution par les OGM des cultures voisines? Comment justifier la fixation du "seuil de contamination" à 0,9 %, puisque le seuil de détection scientifique actuel est de l'ordre de 0,1 %? Qui donc compensera la perte économique des agriculteurs commercialisant leurs produits dans des circuits qui excluent les OGM: labels bio-

logiques, labels fermiers, labels rouges? Qui paiera? L'obteneur de la semence? L'importateur? La coopérative qui aura (mal) conseillé l'agriculteur? L'agriculteur lui-même? L'État, qui aura autorisé l'inscription de la semence au catalogue? Et donc, le contribuable?

La réponse est dans le projet de loi: l'Office des Grandes Cultures sera financé un peu par les céréaliers cultivant les OGM, et beaucoup... par l'État! En clair: les contribuables, qui refusent les OGM, devront payer les dégâts faits par les plus productivistes, au mépris du principe pollueur payeur, dont les rédacteurs du projet de loi n'ont apparemment jamais entendu parler!

Les consommateurs ne sont pas idiots: ils veulent manger, bon, sain et sûr. Et donc, ils ne veulent pas d'OGM. Le gouvernement ne les a pas écoutés. Que faudra-t-il donc faire pour qu'il nous entende?

JEAN-LUC TERREYRE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

ENVIRONNEMENT

Préservation des milieux naturels:

Le Parc de la Poudrerie de Sevrans va être classé en site NATURA 2000

Sur la proposition des élus du groupe "Les Verts - Sevrans-Écologie", le Conseil municipal du 31 janvier dernier a approuvé le classement en "site NATURA 2000" du Parc National Forestier de la Poudrerie et sa désignation en zone de protection spéciale au titre de la Directive Oiseaux. Il a également proposé d'étendre ce classement au Parc Louis Armand, au Parc des Sœurs, aux berges du canal de l'Ourcq, ainsi qu'au Parc de la Ferme Montceuleux.

La Seine-Saint-Denis, territoire fortement urbanisé, ne compre-

nait jusqu'à maintenant aucun site classé Natura 2000, bien que de nombreuses espèces rares aient été répertoriées sur le département. Un oubli qui sera ainsi réparé dès cette année avec le classement du Parc de la Poudrerie, retenu en même temps que quelques autres sites remarquables comme la Forêt de Bondy, le Bois de Bernouille ou le Parc du Sausset.

JEAN GRUNENWALD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS ET À LA QUALITÉ DE VIE

Le ministère de la défense et les déchets toxiques

La gestion des déchets toxiques semble décidément ne pas être le point fort du ministère de la défense. Après les nombreuses interrogations suscitées par les conditions dans lesquelles s'est opéré le transfert de propriété du Parc Forestier de la Poudrerie, la piteuse odyssée du

porte avion "Clémenceau" et de son amiante vient nous rappeler que la protection de l'environnement et la santé des civils ne sont vraiment pas les préoccupations majeures de nos ministres successifs dans ce domaine.

Les arbres du canal de l'Ourcq

Après que de nombreux arbres, essentiellement des peupliers, malades et dangereux, aient été sacrifiés, nous nous étions engagés à en faire replanter le même nombre. C'est ce qui a été fait entre le printemps 2005 et l'hiver 2005-2006 sur la berge dont la ville a l'entretien (la rive droite au nord du canal): chênes du Canada à l'ouest de l'écluse et tulipiers de Virginie à l'est.

Pourquoi le conseil général, qui entretient la berge opposée rive gauche n'en ferait-il pas autant ?

Le Tram-train sur la ligne des Coquetiers

Encore un peu de patience, on est dans la dernière ligne droite. Entre la fin février et la fin juin, les travaux d'aménagement vont préparer l'ouverture de cette nouvelle liaison, prévue pour la fin de l'année.

Notre ville est concernée par ces travaux aux deux endroits où les passages à niveau vont être transformés en carrefours routiers: à l'emplacement de l'ancienne gare de Freinville et celui du passage à niveau de l'allée des Peupliers.

Restera enfin la création et l'aménagement de la nouvelle station de Rougemont-Chanteloup qui, rappelons-le, ne figurait pas à cet endroit dans le projet initial et a finalement été ajoutée après une longue bataille menée par nos élus, en particulier Jean Grunenwald.

Le Ticket Vert pour les transports en Ile-de-France

Sur proposition du groupe des élus Verts au Conseil Régional, la région Ile-de-France a voté au mois de février la mise en place d'un nouveau titre de transport "multimodal" qui sera valable pour un trajet d'une heure et demie quel que soit le mode de transport: bus, métro, RER ou train de banlieue et quel que soit le nombre de correspondances.

Ce ticket unique, en plus d'une simplification de la tarification, a pour objectif d'encourager et faciliter l'usage des transports en commun pour les trajets courts ou occasionnels qui nécessitaient auparavant l'achat de plusieurs tickets et de dissuader ainsi l'utilisation de la voiture individuelle.

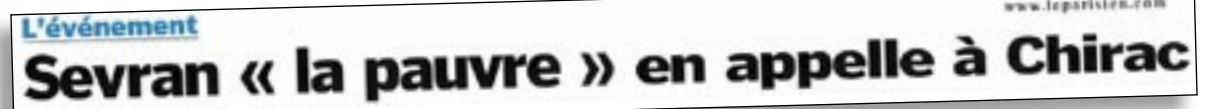
Acquisition des terrains Kodak par la ville

La signature officielle des actes a eu lieu en catimini le mercredi 22 février dernier, en fin de journée. Seuls le maire et son cabinet, ainsi qu'un photographe, étaient présents. Les élus en charge du dossier, qui y ont travaillé depuis plusieurs années, n'étaient même pas invités. Etrange conception du travail en équipe...

SEVRAN

Sevran est une « ville pauvre »

mais le maire, déjà en campagne pour les municipales, cherche à en tirer profit



La une de l'édition de Seine-Saint-Denis du Parisien du 3 février dernier, si elle a pu être perçue par certains comme un bon coup publicitaire, est loin d'avoir fait plaisir à une majorité de Sevranais. Beaucoup en ont même été choqués.

On pouvait y lire: « Sevran « la pauvre » en appelle à Chirac », le tout illustré par une photo du maire, bien sûr, et celle d'une carcasse de camion incendié.

Pauvres Sevranais

Les Sevranais en ont assez de voir leur ville assimilée à la pauvreté et à la violence. Les événements de novembre dernier, qui ont d'ailleurs été relativement moins violents à Sevran que dans d'autres banlieues, n'ont bien sûr pas redoré l'image de notre ville, déjà réputée pour ses difficultés budgétaires structurelles. Etait-ce la peine d'en rajouter ?

Depuis la fin de l'année 2005, les médias se sont beaucoup intéressés à notre ville, ce qui semble en réjouir certains à l'approche de futures échéances électorales. Malheureusement, l'image qu'en donnent ces médias n'est pas des plus flatteuses, ni pour ses habitants, ni pour les élus qui l'administrent.

Est-ce de cette façon que l'on attirera les entreprises censées renflouer notre budget par la taxe professionnelle ? Est-ce de cette façon que l'on fera s'installer durablement de nouvelles familles ? Et puis, en fin de compte, est-ce tout bonnement un bon calcul électoral ? Rien n'est moins sûr.

Nos élus se sont associés à la campagne menée par la municipalité autour de la lettre adressée au Président de la République, parce que ces revendications sont justifiées, parce que, sans un certain nombre de mesures radicales comme celles concernant la Zone Franche Urbaine, des villes dans une situation économique comme la nôtre ne s'en sortiront jamais.

D'ailleurs, parmi les dix mesures à prendre dans l'immédiat pour aider notre ville, plusieurs émanent d'élus de notre groupe,

comme par exemple déclarer la totalité de la ville en Zone Franche Urbaine, transformer le Pôle Emploi-Formation en véritable Maison de l'Emploi, ou encore aider au financement du nouveau Centre municipal de santé.

Toutefois, sur la forme de cette campagne, la façon dont notre ville a été présentée dans les médias, et pas seulement dans le Parisien, nous n'avons pas été consultés et nous regrettons une fois de plus que Sevran, qui n'en n'avait pas besoin, soit ainsi stigmatisée.

En signant cette lettre ouverte au mois de janvier, nous ne nous attendions pas à ce déluge de propagande, à un tel déferlement médiatique. On dirait que d'un seul coup, c'est toute la ville qui est devenue communiste, faisant fi de la composition plurielle du Conseil municipal.

Et l'Intercommunalité ?

Bien sûr, on peut écrire au Préfet, au Ministre, au Président de la République, demander des mesures d'urgence, exiger réparation de toutes les injustices produites par des lois qui ne sont plus adaptées.

Devant les difficultés financières structurelles de notre ville, toutes les pistes pouvant améliorer cette situation doivent être explorées. Ainsi, nos élus, comme tous ceux de la majorité municipale, participent activement à la campagne en cours.

Mais d'autres voies sont possibles, notamment celle de l'intercommunalité. Souvenez-vous. On nous l'avait pourtant promise pendant la campagne électorale pour les municipales en 2001. Si vous votez bien comme il faut, Sevran n'aura plus de problème de budget, toute la richesse du pôle aéroportuaire de Roissy...

Cinq ans plus tard, le pôle aéroportuaire est de plus en plus riche, tandis que Sevran n'en a pas vu un euro. Comme le dit la sagesse populaire: « les promesses n'engagent que ceux qui les croient ».

Une vraie réforme de la fiscalité locale

Même si la solution de l'intercommunalité peut effectivement apporter un mieux aux finances de la ville, on ne doit pas s'interdire de réfléchir à une réforme plus profonde de la fiscalité locale.

En quoi la fiscalité actuelle est-elle particulièrement injuste ? La taxe professionnelle est dans le système actuel reversée uniquement aux communes sur le territoire desquelles travaillent les salariés, qu'ils résident ou non dans cette commune.

La solution repose sur la notion de bassin d'emploi et non plus de seule commune

Ainsi, notre ville est doublement pénalisée: les grandes entreprises qui apportaient de la taxe ayant déserté notre commune, les Sevranais doivent proposer leur force de travail dans d'autres villes (Paris, Aulnay, Roissy), où ils créent de la richesse, mais ils n'en bénéficient pas eux-mêmes. C'est paradoxal, alors que c'est bien à Sevran qu'ils ont besoin d'équipements, d'écoles, de crèches, de stades.

La seule solution équitable passe donc par une réforme de la fiscalité locale, qui repose entre autres clefs de répartition sur la notion de bassin d'emploi et non plus de seule commune. Voilà une vraie réforme que nos députés et conseillers généraux devraient soutenir.

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire du 28 février, j'ai présenté ces orientations; comme je le ferai lors du vote du budget le 30 mars. J'ai rappelé les difficultés de cet exercice dans un contexte éminemment contraignant et j'ai appelé à la solidarité des Sevranais et à la solidarité nationale pour signer massivement cette pétition.

PIERRE-MARIE COITEUX
MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX
FINANCES
PRÉSIDENT DU GROUPE
« LES VERTS – SEVRAN-ÉCOLOGIE »

le renforcement du pouvoir des maires dans le cadre du plan de prévention de la délinquance. Autant de mesures qui vont renforcer l'insécurité sociale et accentuer la fracture sociale.

Décidément, ce gouvernement n'a tiré aucune leçon de la crise des banlieues et continue de déployer tous azimuts sa politique réactionnaire et sécuritaire à tout crin, tout en l'habillant, communication oblige, de termes trompeurs comme loi sur l'égalité des chances.

C'est dans ce contexte difficile que travaillent les élus Verts et de Sevrans-Écologie. Ils ont été partie prenante de la lettre adressée au Président de la République et ont fait des propositions concrètes pour que notre ville puisse sortir rapidement de cette crise et redonner de l'espoir aux Sevransais. Nous vous invitons à signer massivement cette pétition initiée par l'équipe municipale plurielle (PC, Verts – Sevrans-Écologie, PS).

Notre travail commence à porter ses fruits. Le pôle Emploi-Formation est très fréquenté par les Sevransais. Le quartier Rougemont change d'allure, la déchèterie va ouvrir ses portes, les terrains KODAK appartiennent maintenant à la ville et c'est avec les habitants que nous déciderons de leur aménagement. Certaines rues comme l'avenue Léon Jouhaux ont été réaménagées pour assurer la sécurité des lycéens, collégiens et écoliers, ainsi que pour les anciens de la Villa des Fleurs. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) font référence à l'Agenda 21, afin de concilier protection environnementale, développement économique et solidarité.

Mais Monsieur le Maire oublie soigneusement de faire référence à son équipe plurielle et au travail développé par les élus Verts ou PS. En ligne de mire, les municipales de 2008. Monsieur le Maire se verrait bien à la tête d'une équipe pluraliste avec une majorité absolue d'élus communistes ou compagnons de route en minorant les autres composantes de la gauche plurielle, version Tremblay. Nous combattons cette conception d'un maire omniprésent qui fait tout tout seul avec ses services et les élus à sa botte, où la communication prime sur le débat de fond et sur les projets. Et si les citoyens se désintéressent de plus en plus de la politique, il faut certainement s'interroger sur ces pratiques. En ce qui nous concerne, nous continuerons pas à pas à faire avancer les dossiers sur la base des engagements que nous avons pris avec les Sevransais en 2001. Vous pouvez compter sur nous pour faire de Sevrans une ville plus démocratique, plus agréable à vivre, plus solidaire et plus conviviale.

JEAN-FRANÇOIS BAILLON

SEVRAN

Développement durable

Nous finissons par ne plus nous étonner que la plupart de nos demandes relatives à l'environnement soient systématiquement ignorées par le maire et son équipe, même si cela ne nous fait pas plaisir. Nous savons tous que l'écologie n'est pas une priorité dans la religion communiste. Certains engagements sont pourtant plus importants que d'autres et des décisions devront bien être prises avant qu'il ne soit trop tard.

Alors, à quand la création d'une "Direction du développement durable" dans l'organigramme

des services de la ville. Contrairement à ce que pourraient prétendre quelques élus d'opposition désœuvrés, il ne s'agit pas d'un gadget pour faire plaisir aux écologistes. Le développement durable est en effet une préoccupation essentielle qui doit sous-tendre de la même manière l'ensemble des projets d'une municipalité. Impactant ainsi de façon transversale la grande majorité des dossiers en cours, il est indispensable qu'un service ou une direction soit doté des moyens de faire le lien entre eux sur cet aspect. Espérons que nous serons entendus avant la fin de la mandature.

NOUVELLES BRÈVES ENVIRONNEMENT-URBANISME

Une résidence étudiante sur les terrains Constantin

Prévue au schéma d'aménagement du Centre ville, cette réalisation doit venir à l'emplacement occupé actuellement par les "ateliers Constantin" avenue Robert-Ballanger, bien connus des Sevransais pour abriter certains des services techniques municipaux. Réalisé par un promoteur privé, cet équipement sera également donné en gestion à un gestionnaire privé. Pour garantir que cette résidence sera bien réservée aux étudiants et surtout sevransais, il faudra mettre en place un système pérenne pour la gestion avec toutes les garanties (CROUS, SEM de gestion, bailleur social). Nous serons vigilants sur ces garanties.

De la difficulté d'embaucher à Sevrans

Nos amis communistes de la majorité municipale ne manquent pas une occasion de nous dire qu'il devient de plus en plus difficile, voire impossible, d'embaucher dans cette ville, tant les conditions de rémunération nous pénalisent au profit de communes plus riches. Allusion à peine voilée à la position que nous avons toujours défendue en commun avec le groupe socialiste sur les modalités de répartition du régime indemnitaire. Nous constatons en effet que depuis maintenant 2 ans, on n'arrive pas à recruter pour la Direction des services financiers, qui a de ce fait beaucoup de mal à assumer complètement ses missions, no-

tamment au niveau des recettes, comme l'encaissement des taxes de voirie, par exemple.

Mais on constate parallèlement que cela ne pose visiblement aucun problème dans certains secteurs "privilégiés" comme la Communication, le Cabinet du maire ou la Direction des systèmes d'information. "Bizarre, bizarre, je vous assure, cher cousin..."

Route des Trois Forêts : le retour

On pensait le projet sinon enterré, du moins fortement hypothéqué et endormi dans un fond de tiroir. Erreur, la "Route des 3 forêts" nous est réapparue subrepticement par l'intermédiaire d'un schéma publié dans Le Parisien à l'occasion de la présentation du "Document stratégique de référence" de l'EPA Plaine de France concernant l'aménagement du Nord-Est de l'Île-de-France dans les quinze prochaines années.

Le prolongement du "Boulevard Interurbain du Parisien" (BIP) entre Villepinte et la route nationale 3 à Livry-Gargan nous est annoncé pour 2009 !

Bien avant de se voir confier des responsabilités dans la gestion municipale, les militants des Verts et de Sevrans-Écologie ont toujours été opposés à ce projet d'autoroute qui couperait la ville en deux, saccageant au passage les espaces verts, du Parc de la Poudrière à la Plaine Montceuleux. Nos élus feront tout ce qui est en leur pouvoir pour s'opposer à ce que ce projet, avancé sans aucune concertation, se réalise un jour.

Les Nouvelles Sevransaises. Cette publication, supplément aux NOUVELLES VERTES, est réalisée grâce aux cotisations des adhérents de SEVRAN ECOLOGIE - LES VERTES.
Comité de rédaction : Isabelle BAILLON, Buno CANEPA, Jean-Pierre FERRAND, Francis GARRIC, Janique GUTTON, Dominique MERIGUET, Rabah SAKHARA, Katell SCHRÖTDMANN, Jean-Luc TERREYRE, Tân TRAN.

Les Élus Verts-Sevrans Écologie au service de tous les Sevransais

JEAN-FRANÇOIS BAILLON, 2^e ADJOINT : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT
TÂN TRAN, 7^e ADJOINTE : AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ
DANIEL CHATELUS, 9^e ADJOINT : ENFANCE, ENSEIGNEMENT
PIERRE-MARIE COITEUX, 12^e ADJOINT : FINANCES, INFORMATIQUE
JEAN-LUC TERREYRE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE
JEAN GRUNENWALD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ TRANSPORTS, QUALITÉ DE VIE
MARTINE PEARRON, VICE-PRÉSIDENTE 6^e COMMISSION (URBANISME)
ELISABETH DELMON, VICE-PRÉSIDENTE 5^e COMMISSION (ENSEIGNEMENT)
GISELA CHAUVET, JEAN-PIERRE FERRAND, MARIE-REINE DE BOLSTER, RIDHA TROUDI, CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Vous pouvez nous contacter en Mairie de Sevrans, au secrétariat des Elus, 5, rue Roger le Maner ou bien à la permanence de Sevrans Écologie au 10, rue de la Gare. Elle est ouverte tous les samedis matins, à partir de 10 h 30.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Tél. : (facultatif) : Courriel (facultatif) :

Je souhaite rencontrer un membre du groupe local de Sevrans Écologie

Je soutiens financièrement vos actions. Je verse Euros à l'ordre de Sevrans Écologie

SEVRAN ECOLOGIE – LES VERTS : 10, rue de la Gare, BP 55 - 93270 SEVRAN
Tél./Fax : 0143 8310 91 - Courriel : sevrans.ecologie@free.fr